JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT

Roubaix-Tourcoing: Trois §mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne: Trois mois, 15 francs.

La France et l'étranger, les frais de poste en sus.

LE PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. - TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'A RÉCEPTION D'AVIS CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION 17, RUE NEUVE, 17

Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET A'NNONCES! RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. - A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis. Paris, ches MM. Havas, Larrite et Co., place de la Bourse, S. et rue Notre-Dume-des-Victoires, 34 .

Bruscelles, à l'Oppice de Puelicité.

ROUBAIX, LE 2 MARS 1886.

La dernière laïcisation

La laïcisation vient d'atteindre la plus populaire des fondations de Saint-Vincentde-Paul. M. le préfet de la Seine a signifié aux sœurs de charité qu'elles auraient à quitter, le 30 mars prochain, l'hospice des Enfants-Trouvés, dont elles ont la direction depuis 1638.

Cette œuvre des Enfants-Trouvés a été pour ainsi dire, le berceau de leur congrégation, et l'une de celles qu'elles ont soutenues avec le plus de sollicitude et de dévoûment. Aucune ne leur rappelait mieux les exemples et les vertus de leur saint fondateur; aucune ne les pénétrait davantage de son esprit; aucune ne leur a valu plus de mérites au regard de la sosociété civile et certainement aussi au regard de Dieu.

C'est donc le coup le plus sensible et le plus cruel qui leur est porté par l'arrêté préfectoral qui les expulse de cet établissement, tout embaumé de leurs tendresses maternelles et de leur religieuse abné-

Est-il besoin de dire que pas plus pour ce service que pour les autres services hospitaliers dont elles étaient chargées, l'administration ne saurait formuler le moindre grief contre les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul? Elle n'a pas osé en produire un seul, et elle n'a su que se retrancher devant l'ordre stupide et brutal du conseil municipal.

Il n'y a. en effet, que la haine acharnée et violente des édiles de l'Hôtel-de-Ville de Paris pour tout ce qui touche à la religion, qui puisse expliquer cette mesure.

Les libres-penseurs sont enchantés de mettre la main sur cet établissement, où ils pourront élever des générations de petits athées, qui peupleront plus tard les orphelinats maconniques.

Ils se réjouissent des recrues qu'ils vont pouvoir faire ainsi, au nom de la «liberté de conscience » et de « la tolérance », en spéculant sur le malheur et sur l'abandon.

Le peuple persiste à faire baptiser ses enfants : dans cette terre de France où la moisson chrétiennegerme et se renouvelle sans cesse, les athées seront heureux de je er à pleines mains l'ivraie destinée à l'étouffer. Ne sont-ils pas habitués à jouer avec les ames!

Les catholiques protesteront contro cette nouvelle infamie, ils s'uniront à la douleur des Filles de la Charité; et il faudra qu'ils trouvent un moyen de s'opposer à cette main-mise de la libre-pensée snr de pauvres petits êtres sans défense.

Il leur suffira, pour s'y sentir encouragés, de relire en pensant à la laïcisation nouvelle, la célèbre exhortation de Saint-Vincent de Paul: « Or sus. Mesdames! la » compassion et la charité vous ont fait » adopter ces petites créatures pour vos » enfants; vous avez étéleurs meres selon

» la grâce, depuis que leurs mères selon la nature les ont abandonnés; voyez

» mainteuant si vous voulez aussi les » abandonner. Cessez d'être leurs mères du pouvoir! Voilà qui est attachant et émouvant.

 pour devenir à présent leurs juges; leur vie et leur mort sont entre vos mains; » je m'en vais prendre les voix et les sufrages; il est temps de prononcer leur » arrêt et de savoir si vous ne voulez » plus avoir de miséricorde pour eux. Ils

» vivront, si vous continuez d'en prendre » un charitable soin, et au contraire ils » mourront et périront infailliblement si » vous les abandonnez; l'expérience ne

NOUVELLES DU JOUR

» vous permet pas d'en douter. »

Election législative de la Corse

Hier a eu lieu l'élection du quatrième député do la Corse, M. de Susini, radical, s'étant, au premier our, comme on s'en souvient, trouvé en ballotage vec M. Gavini — qui ne se représentait pas. Le 14 février,il y avant 73.951 électeurs inscrits et 46.503 votants.

M. de Susini, socialiste.... 24.000 voix élu.

Voici les résultats :

L'expulsion des princes

Paris, ler mars. - Le bureau de la gauche raicale s'est rendue auprès de M. de Freycinet pour faire la démarche annoncée et le prier de ne pas poser la question de confiance au sujet de la proposition relative à l'expulsion des princes. M. de Freyeinet a répondu qu'il soumetirait la

question a ses collègues.

L'extre-gauche a décidé de voter pour la proposition obligatoire, à l'unanimité moins six voix. La reunion s'est prononces à l'unanimité contre la proposition Rivet. question à ses collègues,

Le Conseil municipal de Paris et la grève de Decazeville

Paris, ler mars.—MM. Joffrin, Vaillant et Cha-bert deposent les propositions et vœux suivants qui sont renvoyes à la deuxième commission. qui sontrenvos a la deuxienne commission.

Proposition portant qu'une somme de dix mille
francs sera prélevé sur la réserve du budget municipal de 1836 et mise à la disposition des gréviste de Deszeville.

Vou que le Parlement, annulant les actes de

ssion des mines dont la société houillère de l'Aveyron est devenu propriétaire, déclare la com-pagnie déchue de son droit de propriété et vote la reprise de ces mines redevenues ainsi défitivement la proprété inaliènable de la Nation.

La politique des affaires

Combien de temps perdra-t-on encore à des disconsider de temps pertra-t-on encore à ues dis-cussions de parti, stèriles, irritantes, orageuses, of quand voudra-t-on enfin s'occuper des vraies af-faires du pays? Quatre grands mois sont pussés depuis que la nouvelle Chambre à été elue. Qu'a-t-elle fait dans cet intervalle? Rien, absolument rien. Des invalidations de députés, des interpellarien. Des invantations de a-putes, tes interpena-tions oiseuses pour taquiner les ministres et les mettre dans l'embarras, des déhats creux et sono-res sur l'amnistie et autres questions révolution-naires de même nature, des propositions passion-nées et passionuantes, telles que celle pour l'expuision des princes; après quoi on a reconstitué les groupes parlementaires contre lesquels on avait tonné si fort; on s'est agité en intrigues de cou-loirs et en manœuvres de coteries, et puis? C'est tout ; par une pauvre petite loi d'interêt public, par un profet de réforme pratique, par une idée pour ameliorer le sort des masses et atténuer la crise profonde qui atteint tous les éléments de la production et de la richesse nationale.

Ce n'est pas qu'on n'ait dit de grands mots en faveur de l'industrie, du commerce et de l'agritavenr de l'industrie, du commerce et de l'agri-culture; mais, de réalité, aucune. Est qu'on a le loisir d'étudier, comme ils l'exigent, ces gros pro-blèmes sociaux? D'ailleurs, c'est une étude in-grate, compliquée, fastidieuse. C'est bon pour les économistes, ces théoriciens réveurs. Les politi-ques ont autre chose à faire. Parlez-moi des luttes

La politique avant tout, la politique au-dessus de tout! Les affaires peuvent attendre; on verra plus

tout! Les affaires peuvent attendre; on verra plus tard!

Et! non, messieurs les députés et messieurs les sénateurs! Les affaires n'ont que trup attendu, et elles ne peuvent pas attendre davantage. Vous n'entendez donc pas de toutes les régions du travail, s'élever le cri de détresse qui vous commande de ne pas tarder pius longtemps à veuir au secours de ceux qui souffrent! Vous fermez volontairement les yeux et les oreilles. Vous ne voulez pas ment les yeux et les oreilles. Vous ne voulez pas ment les yeux et les orientes. Vous ne vourez pas-écouter les doléances des populations rurales qui attestent notre décadence agricole et des popula-tious industrielles dont beaucoup manquent de travail et de pain. Tous vous devriez lutter d'ému-lation, écla rer, aider, stimuler le gouvernement pour chercher et trouver un remêde. Mais point! Vous gaspillez aux controverses byzantines des natis un temps précieux qu'il fandrait consacrer. partis un temps précieux qu'il faudrait consacrer sans réserve à la crise économique qui ruine notre

Il y a plus de deux ans qu'on a nommé cette ameuse commission de 44 qui devait, étudier, sans délai, les causes de la crise et les moyens de l'atténuer. Elle a fini, de gnerre lasse, par confectionner un rapport qui a été pieusement et indifféremment depose aux archives parlementaires. Personne v'en a plus souffié mot. N'y a-t-il donc rien au fond de cette longue enquête dont on puisse tifer verti à None rouse au doutem-beuvarier. Les trest parti? Nous nous en doutons beaucoup, il est vrai, mais enfin que ne remet-on la question à l'ordre du jour ? On interpelle à granus cris et l'on fait des discours révolutionnaires à propos des greves d'ouvriers et des incidents tragiques qu'elle pro-voquent; on ferait mieux de discuter s'il n'y au-rait pas quelque chose à faire pour le prevenir par de sages mesures de prévoyance et d'assis-tance. On laisse grandir chaque jour la question ociale au lieu de l'aborder de front. Dieu veuille qu'elle ne s'impose pas par quelque violente ex-

Voici quatre ans que la Chambre a voié tout un système de canaux destinés à enrichir une vaste égion, quatre départements du Midi de la France. region, quarie defariements du anio de la France, qui, devastes par le philloxera, périsseit de sé-cheresse à deux pas des flots féconds du Rhône. Depuis lors, la question est accrochée, sans pou-voir aboutir, au Sénaf et dans les bureaux de tous les ministres de l'agriculture qui se sont succèdé aux affaires.

Voilà un an qu'on s'occupe de l'Exposition de 1889. Arrivera-t-on enfin à une solution? Et le budget, quand la Chambre sera-t-elle mise

en mesure de rétablir l'equilibre de nos finances et en mesure de rétablir l'equilibre de nos finances et de règler une situation d'où depend le crédit même de la France? Le votera-t-on cette année encore au mois de décembre, et le Sénat sera-t-il réduit au rôle d'une Chambre d'enregistrement ou à l'expedient déplorable de douzièmes provisoires? Ce n'est donc pas la matière qui fait défaut. Le Parlement a devant lui des affaires toutes prêtes, d'une importance capitale, et de nature à remplir utilement les travaux de la session, Qu'attend-on encore pour les aborder avec toute l'aitention

encore pour les aborder avec toute l'attention qu'elles méritent? Mais on aime mieux discuter à perte de vue sur l'expulsion des princes ou sur les folies révolutionnaires de MM. Bash et Camélinat. En bien! dut la Liberté, nous avertissens charitaha den i die la Losero, nous avertassens charita-blement nos honorables representants que l'opinion commence à juger très sévèrement leur apathie et que le pays, qui les a envoyés au Palais-Bourion et au Luxembourg pour s'occuper de ses intérêts, s'etonne maintenant et s'irritera bientôt en voyant qu'ils sont si lents à le faire.

A DECAZEVILLE

Le Temps publie ces dépêches :

> Decaps public est depends:
> Decaps public est depends:
> Decaps vient de faire connaître ses résolutions definitives. Elle cxige la rentrée des ouvriers dans les mines dans un étai de 24 heures; elle maintient dans ses fonctions M.Blazy, dont les mineurs demandent le renvoi : enfin, elle refuse de réinté grer les ouvriers qu'elle congédia lors de la grèv de 1878.

» Si ces conditions ne sont pas acceptées, elle fermera ses forges et abandonnera l'exploitation

des mines. C'est un véritable ultimatum.

« Les délégués mineurs, tout en se relàchant sur plusieurs points de leurs prétentions premières, refusent de se soumettre à ces conditions.

> Une réunion publique va avoir lieu à trois heures à la mairie, dans laquelle les délégués mi-neurs rendront compte de leur mandat à leur com-mettants et seront connaître que toute entente est impossible.

»Un bataillon d'infanterie, de Lodève, est attendu

L'Agenes Haces nous télégraphie: « Decaze-ville, ler mars, 9 h. 05 soir. Une graude réunion a en lieu, organisée par MM. Duc-Quercy, Pasly et

cameinat. Accum incident he sest produit.

La compagne et le gouvernement sont traités haturellement de ures à maures.

Le bataillon du 142e est arrivé ce soir sans qu'il y ait eu aucun incident, Malgre leé objurgations des meneurs, les ouvriers commencent à se lasser. Un grand nombre d'entre eux descendront ent dans les fosses demain matin

Decazeville, ler mars. - On assure que l'ordre aurait été donné aux forges de rallumer les fours à puddlage pour demain soir et de reprendre le travail du laminage et de la tôlerie. Cependant la forge n'a de charbon que pour deux jours.

D'autre part le bruit court que l'ordre aurait été donné à M. Lemonnier, ingénieur des hauts-furneurs de tout araits et auddlages par le la furneur de tout de la course de la cou

fourneaux, de tout arrêter, le puddlage aussi bien que le laminage et les hauts-fourneaux, jeudi ma-tin, si les ouvriers ne sont pas rentres dans les

Les minenrs, dans la réunion tenue cette aprèsnidi à la mairie, ont déside que si M. Blazy n'erait pas renvoyé et les propositions de la compagnie modifies, ils ne reprendraient pas le travail. MM. Camelinat et Duc-Quercy ont pris tous deux la peroie. Les ouvriers de Decazeville vont

provoquer une réunion au Gua et à Cransac. D'autre part nous lisons dans le Figure

« Il heures du soir. — La journée s'est passée sans le moindre incident. Partout calme plat. Les députés socialistes annoncent qu'ils vont procèder à la répartition des fonds recueillis par le Cri du Perple. Ciuq mille francs à partager entre trois mille et quelques grévistes!

> Le danger que l'on redoutait de l'envalusse ment des mines par le feu est conjuré. >

M. PASTEUR ET LA RAGE

Comme nous l'avions aunonce, M. l'astaur a fait hier à l'Academie des sciences une communi cation très importante, qui est le corollaire et le complèment de celle qu'il fit le 26 octobre dernier, et qui eut un si grand retentissement dans le

chiens enrages. Des malades dont les morsures re montert jusqu'à luit mois ont été traités par M. Pasteur et leur santé est parfaite. Le nombre total des maiades entrepris par cet illustre savant est de 250; il monte même jusqu'à 385, en y comprenant les plus récents. De tous les côtés, et même de l'Amérique du Nord, on a envoyé des personnes mordues par des chiens enragés, dont l'état rabi-que a été parlaitement constaté. Toutes ces personnes, hommes, femmes et enfants ont été préservées des suites inévitables de leurs morquoique cependant, beaucoup d'entre elles n'aient ete vaccinces que 20 ou 27 jours après l'accident. M. Pasteur en conclut qu'on peut, sans craindre de mécompte, venir de toutes les parties de l'Europe, et même de l'Amérique du Nord, pour subir

on traitement à Paris.

Des applaudissements enthousiastes ont salue cette communication, et le président, l'amiral Jurieu de la Gravière, s'est fait l'interprête de l'Académie en témoignant toute son admiration pour le nouveau et immelise bienfait dont M.Pas-teur a doté l'humanité. M. de Freycinet a assuré que le concours du gouvernement. était acquis pour la fondation à Paris d'un établissement affecté au traitement de

M. Pasteur pense que cet établissement peut suf-fire aux besoins, et il estime qu'une souscription serait préférable à l'initiative de l'Etat pour rennir les fonds nécessaires an fonctionnement de cet

nir les fonds nécessaires au fonctionnement de cet hópital d'un nouveau genre. Déjà des sommes considerables ont été mises a sa disposition par divers particuliers et compaguies ilnancières.

On peut être assuré qu'en présence des résultats don nous venons de donner le résumé, les fonds ne manqueront pas pour organiser le service de la recination rabique, sous la direction de M. Pasteur Le personnel dont il dispose déjà est parfaitement au courant de tontes les dispositions à prendre, de manière à rendre efficace le fonctionnement de manière à rendre efficace le fonctionnement de

l'établissement projeté : l'organisation de cet éta-blissement sera d'ailleurs hâté par une commis-sion académique composée de la section de méde-cine et de chirurgie, du bureau de l'Académie et de M. de Fraveinet.

de M. de Freycinet.

On peut juger, d'après cela, de l'importance attachée à la nouvelle conquête de M. l'asteur, importance appréciable par tout le monde, et qui, suivant l'espoir du sayant, n'est que le prélude d'autres découvertes concernant la guérison d'au-tres maladies.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Scance du 1er mars 1886 Présidence de M. Floquet.

L'ordre du jour appelle la discussion du rapport nr l'élection de M. Blanesphé en Cochinchine.

M. Aujame combat l'invalidation.

M. de Cassagnac soutient l'annulation de

l'élection au point de vue de la légalité et de la moralité.

Il accuse M. Blancsubé d'avoir reeu de l'argent du roi de Cambodge pour faire échouer la conven-tion de Buom-Tenh.

L'orateur demande une enquête pour l'honneur M. Blancsubé déclare que l'accusation portée contre lui est une infame calomnie. Les lettres que son secrétaire a livrées à ses ennemis sont des

copies falsitiées contre lesquelles il proteste dans

une brochure. Les conclusions du bureau ne sont pas adoptées, L'élection de M. Blanesubé est validée. La chambre aborde la discussion des élections de M. de Kergariou combat la validation allé-

gnant que les listes d'émargament ne figurent pas a u dossier et qu'il est, par conséquent, impossible de se rendre compte du nombre de votants. Cette

acune serait supposée de fraude.

M. Sabatier réplique. Il déclare que les non-reaux élus se présentent avec patentes nettes.
Les élections sont validées par 453 voix contre

La séance est levee.

SENAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL Scance du landi 1er mars 1886

Présidence de M. LE ROYER. ce est ouverte à 2 heures

M. Dietz-Monin dépose son rapport sur le projet de résolution de M. Claude tendant à nommer une commission d'enquête de 18 membres sur la consemnation de Paleon

M.de Freycinet depose un projet approuvant le traite de Madagascar; il en donne lecture et demande pour demain la nomination de la commission ainsi que la discussion pour la prochaine Il sera statué sur cette demande à la fin de la

Le sénat adopte plusieurs projets de déclaration

d'utilité publique pour des chemins de fer. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur l'enseignement primaire. Sur l'article 58, M. Paris développe un amen-dement demandant le maintien des lois existantes. Il explique avec éloquence qu'il serait inique de forcer les instituteurs privés à faire emq aus de service militaire, alors que les instituteurs publics

n serent dispensés. M. Ferrouillat combat cet amendement Après des observations présentées par MM. soblet, Batbie et de Marcère, l'amendement de

M. Paris est rejeté par 188 voix contre 92. La cloture de la discussion est prononcée. L'art. 58 de la Chambre est adopté par 72 voix contre 95. La suite de la discussion est renvoyée à demain. La séance est levée à 6 h. 05.

Chambre de Commerce de Roubaix

Séance du 26 février 1886 Présidence de M. A. Delfosse. Suite. — Voir le n° d'hier Etude sur la situation du commerce extérieur

Depuis longtemps le ministère du commerce se préoccupe des conditions faites à notre commerce

d'exportation par la concurrence, chaque jour plus active, de l'industrie et du commerce étrangers.

Dans le but de remédier à cette situation, attribuée tout d'abord à l'absence de renseignements sur les débouchés à développer ou à ouverr à l'extérieur, le ministère a multiplie les publications et les moyens d'information, en même temps qu'il s'est appliqué à favoriser le grantique de dispusses qu'il s'est appliqué à favoriser la creation de chambres de

apprique à lavoriser la creation de chambres de commerce françaises à l'étranger.

Mais en dehors de ces sources officielles de renseignements, et dans la sphrée de l'activité commerciale proprement dite, M. le ministre se demande si l'initiative privée n'a pas à s'exercer de son côté pour recueillir des informations sur les lieux mémes, étudier les gouts des consonnateurs au les divers magalés fairs compattes et arceloires. sur les divers marchés, faire connaître et appréciles produits de notre industrie, étendre nos rela-tions existantes et en établir de nouvelles? Dans sa circulaire du 26 décembre 1885, M. le ministre enumère les exemples donnés à cet égard par nos concurrents et les signale d'une manière toute spé-ciale à l'attention des chambres de commerce, de-mandant leur avis sur l'utilité d'une réunion dans laquelle leurs présidents ou les délègués choisis par elles se rencontreraient à Paris pour examiner nsemble et apprécier la situation.

La Chambre de commerce de Roubaix s'associe pleinement à ce projet de réunion et charge son président de répondre en ce sens à la circulaire de M. le ministre.

Erude . er la situation du com La Chambre de commerce de Paris a accepté la mission de provoquer et de centraliser une étêde en commun sur la situation de notre commerce extérieur. Dans ce but elle fait appel au concours de toutes les Chambres de commerce en leur trausmettant une formule de tableau où chacuna d'elles aurait à indiquer le mouvement compara-tif durant les trois périodes décennales 1847-1856, 1857-1866, et 1867-1876, des articles qui intéressent son ressort.

sent son ressort.

Aussitot qu'elle serait en possession des travaux des Chambres de commerce, la Chambre de commerce de Paris convoqu erait les délégués de ces Chambres pour délibérer en commun sur l'ensemble des documents recueillis; cette conference devant offrir le moyen le plus pratique de nous conformer à la circulaire de M. le ministre du commerce, du 26 décembre 1885, qui nous re-commande d'étudier la situation actuelle et d'ap-

précier les efforts qu'elle impres au point de vue de l'action et de la propagande commerciale. La chambre applaudit à l'idée d'une réunion des déègués des Chambres de commerce dans le but proposé, et elle répondra en ce sens à la circulair-de la Chambre de commerce de Paris.

Admission temporeire des ples de cotm en desso

M. le Président entretient la chambre des efforts réitérés des députés lyonnais qui cherchent à pro-titer de la présence de M. Lockroy au ministère du Commerce et de l'Industrie pour obtenir l'ad-mission temporaire des illes de coren en dessous

La Chambre, vivement émue, proteste de toute

La Chambre, vivement émue, proteste de toute son énergie contre cette nouvelle et pressante tentative. Elle se refuse à croire que, d'un trait de plume et sans entendre les intéressès. le Ministre voulût cousommer la ruine de l'une des industries les plus considérables du pays.

En tout temps la Chambre s'est élevés contre le principe même des admissions temporaires qui, pour favoriser une industrie en comprometten une autre, et qui sont d'ailleurs une continuelle menace d'instabilité. Elle le fait aujourd'hui avec d'autant plus de force que le sacrillee de notre filaiure serait impuissant à attenuer la crise dant d'autant plus de force que le sacrifice de notre fi-lature serait impuissant à attenuer la crise dont souffre l'industrie lyonnaise comme tontes les au-tres branches de la production française. La me-sure qu'on sollicite serait en effet sans efficacité pour l'industrie des tissus de soie, cela eté pe-remptoirement prouvé; mais elle n'en deviendrait pus moins désastreuse pour notre filature natio-

La Chambre invite M. le Président à transmettre sans délai cette protestation à M. le Mi-nistre en le priant de repousser avec fermete les instances des députes de Lyon. Le Président.

NOUVELLES MILITAIRES

Les classes territoriales. - Voici les nouvelles

FEUILLETON DU 3 MARS. - Nº 47

LE LIEUTENANT BONNET

TROISIÈME PARTIE

Je recommence à m'injurier, puis, dans ma prome-nade, mes yeux tombent sur une liasse de papiers posés sur la cheminée avec un caillou dessus. Je reconneis mon écriture. Ce sent mes ordonnances : l'idée me vient d'en vérifier une pour laquelle j'avais des crupules. Tenant l'enfant d'une main, de l'autre je les feuillette; pas une seule ne porte la griffe et le numero d'ordre du pharmacien; pas une seule n'a été exécutée parce que l'argent manquait. Et moi qui doutais de mes adjuvants? Je ne suis pas trop tendre, Dieu merci, mais dans cette chambre misérable, devant ce lit honteux, devant ce journal qui avait servi de couche à l'enfant, devant cette liasse de papiers qui s'entassaient et auraieat continué à s'entasser sans jamais un mot de plain-te, je crois qu'une larme m'est montée à l'œil.

- Et moi aussi je le crois. - Tenaut toujours la petite, je revins dans le salon et j'appelai l'ordonnance de planton dans l'antichambre attendant des visites. Je l'interrogeai. C'est un garçon qui n'est pas trop bête et qui répond quand on sait le questi onner. — Il n'y a pas de bonne ici, n'est-ce pas?— A quoi serviraitelle ; c'est moi qui balaie et sais l'appartement.

— Et la cuisine ? — On de sait pas d e cuisine. —

Qu'est-ce qu'on mange? - Jusqu'au dix ou douze du mois il y a des miettes à balayer et aussi des peaux de saucisson ; à partir du quinze il n'y a plus que des épiuchures de pommes de terre; la famille de madame lui envoie des légumes et du beurre... quelquefois, pas souvent. - Qu'est-ce qu'on boit! — De l'eau, il y a eu du vin des parents, il n'y en a plus; c'est comme le iinge, il y en a eu, il n'y en a plus; madame Soubirous l'a emporté avec des robes et des vêtemements pour se paver des choses qu'elle loue ; alors madame à nence à laver elle-même le peu qui lui restait mais ça le fait trop tousser, et c'est moi qui savonne. C'en était assez pour comprendre, d'ailleurs la sonnette retentit, c'était madame Drapier qui rentrait, essoufflée, terriblement essoufflée d'avoir onte ses trois étages. Si vous saviez quel regard elle me jeta en voyant sa petite dans mes bras, regard de confusion et de reconnaissance à la fois; ce ne sont pas les gens qui crient qui sont les plus éloquents, qui se plaignent qui sont les plus tou-chants. Pour couper court à son embarras, je lui dis qu'il fallait tout de suite donner à téter à la petite. Et pendant qu'elle allaitait son enfant, je l'examinai. Ah! mon cher, Dieu vous préserve de voir les seins d'une nourrice qui se meurt de

Je l'interrogeai, puis quand la petite ne put plus rien tirer des seins vides qu'elle suçait, je l'auscultai; rales sibilants, crépitants dans les lobes supérieurs, diminution de la sonorité dans les deux poumons, il n'y avait pas à s'y tromper; c'était une phtisie subaigue, ce qu'on appelle une phtisie galoppante.

— Mais c'est mortel!

- On peut quelquefois l'enraver, c'est justement pour cela que je vous entraîne chez le pharmacien où je vais lui faire des pilules de tartre stibié: je ne vais pas recommencer la stupidité des ordon-nances, je lui ai dit qu'il s'agissait d'un médicament délicat que je voulais préparer moi-même. Nous voici arrivés, attendez-moi, car j'ai besoin de vous. - Maintenant retournous chez Madame Drapier, dit Montariol en sortant de chez le pharmacien que je lui fasse prendre sa première pilule moi-même. Mais vous comprenez que toutes les

pilules du monde ne modéreront le processus que si elles sont jointes à une suralimentation; et c'est ponr cela que j'ai besoin de vous. — Que puis-je? repondit Bonnet, je n'ai pas be-soin de vous dire, n'est-ce pas, que je suis à vous entièrement. - C'est entendu. Les gens à qui nous avons af-

faire sont flors et susceptibles, la femme plus en core que le mari avec une dignité que celui-ei n'a pas eu toujours, car dans le commencement il ne se génait pas pour faire des emprunts à toutes les bourses qui voulaient bien s'ouvrir pour lui : s'il n'en fait plus, cela tient à des causes qui probablement sont indépendante de sa volonté, à des avertissements sévères du colonel, à la peur de perdre sa position ; enfin, quoiqu'il en soit il n'en fait plus. Quant à la femme, les privations qu'elle s'est imposées jusqu'à en mourir disent ce qu'elle est. Nous ne pouvons donc pas procèder avec eux tout iranchement et leur dire : « Vous étes mal· heureux, nous vous venons tous en aide » ; ce que pour ma part, je trouverais parfaitement juste. Nous devous leur venir en aide sans le leur dire et

leur faire accepter adroitement ce qu'ils refusements, cela m'est facile : je serai censé les préparer moi-même à cause des soins tout particuliers qu'ils exigent. Mais les médicaments ne sont pas tout, ils sont même peu de chose dans mon traite-ment : l'essentiel, c'est l'alimentation et les soins moraux. Je ne peux pas la nourrir et je ne peux pas la distraire. Elle s'ennuie cette malheureuse, je devrais dire qu'elle se désespère : elle avait cru qu'en épousant un officier elle allait vivredans ls monde, elle vit, elle meurt dans l'isolement. Vous avez ici des relations mondaines que moi je n'ai pas, il faut y battre le rappel. - C'est facile.

- La première chose à faire, c'est de lui enlever son enfant qui l'épuise et qu'elle empoisenne. Il faut donc avant tout trouver une nourrice, et ensuite il faut, quand l'enfant sera parti, que la

En parlant ainsi ils étaient arrivés devant la maison du lieutenant-colonel.

— Entrez, dit Montariol, à cette heure-ci,! vous

mère n'ait pas un moment de solitude et d'ennui. Madame de Bosmoreau et ses filles qui sont du pays, peuvent nous trouver une nourrice; madame La Hontan, madame de la Genevrais, madame Collas, madame Bontemps penvent entourer ma-dame Drapier de soins; voyez-les ententendez-vous avec elles sur ce qu'il y a à faire ; mieux que nous elles imagineront des moyens ingénieux pour ne pas provoquer des susceptibilités ombra-

contrerez la baronne chez elle. En effet, madame La Hontau était dans son

salon où Béral lui donnait en ce moment une le-

con de diction : uu guéridon les séparait, madame La Hontan lisait et Béral, renversé dans un fauteuil la jambe droite jetée pas-dessus la gauche, tenant sou pied dans se main avec l'élégante désinvolture de l'Acaste du Misanthrope, écoutait en lui sou-riant : « Très bien ! très bien ! » L'entrée de Bonnet le interrompit et Béral reposa sur le parquet son pied chanssé d'une élégante bottine et non d'un affreux godiflot; en saluant Bonnet, il laissa voir une manchette immaculée que retenait un gros bouton en or ciselé. - Ah ! monsieur Bonnet, dit la baronne, vous

allez assister à ma lecon ; vous êtes si bon comédien, your allez donner votre avis. Mais à la mine de Bonnet, la baronne vit qu'i

devait se passer quelque chose de grave. - N'avez-vous pas à me parlec? demanda-t-

- Alors la leçon est finie; à demain, monsieur Béral. Béral parti, Bonnet raconta ce que Montariol venait de lui apprendre.

- Mais c'est abominable, s'écria madame La Hontan qui avait de la bonté; M. Montariol a raison de compter sur nous, ce serait un crime de l'abandouner; nous ne sommes déjà que trop coupables de n'avoir rien su; mais anssi le colonel est trop sévere pour les dettes, il aura prononcé des retenues trop fortes qui ontréduit les malheureux à cette détresse. Enfin, c'est du présent, c'est de l'avenir qu'il s'agit, non du passé.Donnez-moi votre bras et conduisoz-moi chez madame de Bosmo

reau que nous nous entendions avec Julienne et

Ce fut un soulagement pour Bonnet; il ent du alier seul chez Julienne, qu'il n'eut pas hésité; mais il se sentait plus ferme avec madame La Hentan, il ne serait pas question de l'héritage devant elle... ni des propos de madame Collas. Le cri de madame de Bosmoreau, de Julienne et

'Agnès fut le même que celui de madame 12

La discussion ne fut pas longue sur ce qu'elles devaient faire : Julienne avait un métayer dont la femme était une très bonne nourrice, celle-ci se chargerait de l'enfant qu'elle viendrait prendre des le lendemain ; pour le payement, on aurait le temps dans un mois de trouver un subterfuge pour le payer sens blesser le pére et la mère.

- Maintenant, dit madame La Hontan qui commandait, M. Bonnet va voir madame de La Genevrais, madame Bontemps, madame Collas, qui nous rejoindront chez madame Drapier.

Madame Colias... dit Agnès.

Oui, mon enfant, il est bon de savoir si elle

'associera à nous et de voir jusqu'à quel point le régiment lui tient au cœur et est de sa famille.

Pendant que Bonnet s'acquittant des commis-sions de madame La Hontan, celle-ci accompa-guée de madame de Bosmoreau, de Julienne et d'Aguès, se rendait chez madame Drapier. dans son salon sans fleurs, car elle n'avait plus la force d'aller en chercher, attendat des visites, en se disant que comme toujours sans doute elle ne viendraient pas, et qu'il en serait de ce mercredi

HECTOR MALOT.